

L'ENQUÊTE EN BREF

Six secteurs de l'innovation dans les cégeps

Les innovations recensées sont classées selon six secteurs, en lien avec la mission des cégeps et leurs enjeux d'avenir.

Secteur 1

Formation collégiale préuniversitaire et technique et apprentissage tout au long de la vie

Secteur 2

Environnement éducatif et services offerts à la population étudiante

Secteur 3

Gestion du collège (ressources humaines, financières et matérielles)

Secteur 4

Contribution au développement régional et liens avec la communauté

Secteur 5

Ouverture sur le monde et internationalisation

Secteur 6

Recherche pédagogique, disciplinaire et technologique

Innovation selon les secteurs

Avant tout centrés sur l'accomplissement de leur mission, les cégeps innovent d'abord pour améliorer la qualité de la formation et des services offerts aux étudiants.

Distribution des innovations documentées
selon les secteurs

	n = 259	
La formation collégiale	56	21,6 %
L'environnement éducatif	55	21,2 %
La gestion du collège	42	16,2 %
Le développement régional	36	13,9 %
L'ouverture sur le monde	35	13,5 %
La recherche	35	13,5 %

1. Formation collégiale préuniversitaire et technique/apprentissage tout au long de la vie

- Près de la moitié des pratiques innovantes des collèges dans le secteur de la formation collégiale préuniversitaire et technique touchent à l'offre de formation, près du quart, à la pédagogie, et environ une innovation sur dix, à l'aide à la réussite.
- L'innovation en matière d'offre de formation porte sur :
 - des arrimages entre les niveaux d'enseignement dans 40 % des cas, et prend la forme de nouveaux DEP-DEC, DEC-BAC ou de passerelles interordres;
 - le développement de nouveaux programmes;
 - de nouveaux modèles d'offre de formation dans plus de 25 % des projets — programmes offerts « par module », formation à distance, en ligne, etc. — pour mieux répondre aux besoins diversifiés des étudiants.

L'INNOVATION
DANS
LES CÉGEPS
DU POINT DE VUE
DES ACTEURS

- L'innovation en matière de pédagogie se traduit par :

- de nouvelles approches dans l'enseignement (introduction de l'approche par résolution de problèmes ou de l'apprentissage coopératif);
- la mise en place de nouvelles structures pour favoriser l'intégration des apprentissages (jardin-école, entreprise d'entraînement, pour un enseignement plus contextualisé);
- l'adoption de nouvelles méthodes visant à favoriser la compréhension d'un concept en classe ou la dynamisation de l'enseignement, essentiellement par l'intégration des technologies de l'information et des communications (laboratoires virtuels en chimie, contrôle de lecture en ligne, stratégies de rétroaction en temps réel).

2. Environnement éducatif et services offerts à la population étudiante

- Les innovations liées à l'environnement éducatif prennent la forme d'une multitude de nouveaux services offerts aux étudiants :
 - développement ou amélioration des services de santé et psychosociaux
 - Plus de la moitié de ces services visent à favoriser le développement, la mise en place et le renforcement de mesures de prévention du suicide, l'autre moitié le développement de l'offre de services psychologiques, psychosociaux et de santé.
 - activités et installations socioculturelles, sportives et communautaires, projets touchant l'orientation et le placement, l'offre de formation et l'environnement éducatif.

Les innovations regroupées par thème selon le secteur, par ordre décroissant d'importance

	La formation collégiale	L'environnement éducatif	La gestion du collège	Le développement régional	L'ouverture sur le monde	La recherche
1 ^{er}	Offre de formation 44,6%	Service de santé et psychosociaux 16,4%	Gestion des ressources financières et matérielles 42,9%	Appui au développement économique 38,9%	Internationalisation de la formation 31,4%	Recherche disciplinaire 34,3%
2 ^e	Pédagogie 23,2%	Activités et installations socioculturelles 12,7%	Gestion des ressources humaines 38,1%	Appui au développement régional 25,0%	Mobilité 25,7%	Recherche technologique 31,4%
3 ^e	Aide à la réussite 10,7%	Orientation et placement 10,9%	Développement de services en ligne 7,1%	Développement de pôles d'excellence 13,9%	Coopération internationale 17,1%	Recherche pédagogique 11,4%
4 ^e		Offre de formation 10,9%			Recrutement d'étudiants étrangers 17,1%	
5 ^e		Environnement éducatif 10,9%				

3. Gestion du collège (ressources humaines, financières et matérielles)

- Les innovations en matière de gestion des ressources matérielles et financières :
 - portent sur l'acquisition des équipements dans un cas sur trois (informatisation des bureaux des enseignants, implantation d'un réseau sans fil au sein du cégep, revitalisation des infrastructures);
 - visent l'introduction ou le développement de nouvelles pratiques et de nouveaux outils de gestion plus d'une fois sur cinq, essentiellement à travers des logiciels ou l'automatisation des processus budgétaires.
- L'innovation en matière de gestion des ressources humaines touche :
 - dans près de 45 % des cas au développement de nouvelles pratiques, approches ou interventions, essentiellement par l'élaboration de politiques et de programmes :
 - politique d'évaluation des enseignants
 - politique globale de gestion des ressources humaines
 - programmes de reconnaissance du personnel
 - mesures de conciliation travail-famille
 - dans près de 22 % des cas, à la qualité de vie au travail
 - à l'intégration professionnelle des nouveaux enseignants, au développement professionnel et à la gestion des relations de travail.

4. Contribution au développement régional et liens avec la communauté

- Plus de 60% des projets novateurs visent l'appui au développement économique et l'appui au développement régional et près de 15 %, le développement de pôles d'excellence.
- L'appui des cégeps au développement économique touche :
 - majoritairement au développement de services aux entreprises :
 - développement de l'offre de formation en réponse aux besoins des entreprises ou des ordres professionnels.
 - à la création de centres de recherche et d'incubateurs, au partage d'équipements, de technologies et de laboratoires avec des entrepreneurs, des PME ou des organismes, au transfert d'expertise, au soutien professionnel, à la formation et aux services-conseils aux entreprises et aux acteurs de développement régionaux.
- Pour contribuer au développement régional, les cégeps ont innové en mettant sur pied des projets en réponse à une problématique sociale locale ou régionale :
 - contrer l'exode en région ou la pénurie de main-d'œuvre dans certains domaines;
 - développer de nouveaux services à la communauté par le partage des installations communautaires, socioculturelles ou sportives du collège ou par la mise en place de programmes ou d'activités;
 - viser le développement de certains créneaux régionaux spécifiques en partenariat avec des acteurs locaux.

L'INNOVATION
DANS
LES CÉGEPS
DU POINT DE VUE
DES ACTEURS

- Des innovations permettent aussi de développer ou de consolider l'expertise du collège dans un domaine spécifique ou de valoriser les richesses naturelles de la région, contribuant ainsi à l'établissement de pôles d'excellence.

5. Ouverture sur le monde et internationalisation

- On trouve dans les collèges des innovations touchant à l'intégration d'une dimension internationale dans les programmes de formation ou à l'implantation d'un programme international, ainsi qu'à la mise en place de politiques internationales ou interculturelles, et, accessoirement, au développement d'activités interculturelles.
- D'autres innovations visent la mobilité étudiante et enseignante, soit les stages et les échanges crédités ou non.
- En matière de coopération internationale, les innovations portent sur des projets d'exportation du savoir-faire en matière de services éducatifs et de pratiques de gestion d'établissement d'enseignement supérieur. Ces projets reposent en partie sur les caractéristiques propres au réseau collégial public québécois, en ce qui a trait notamment à la configuration du secteur technique et à l'expertise que détiennent les cégeps dans le développement de programmes selon l'approche par compétences.
- L'innovation dans ce secteur porte aussi sur le recrutement d'étudiants internationaux.

6. Recherche pédagogique, disciplinaire et technologique

- Le secteur de la recherche est en émergence au collégial.
- Les projets présentés portent d'abord sur la recherche disciplinaire (34,3%), puis technologique (31,4%) et enfin pédagogique (11,4%).
- La recherche disciplinaire :
 - se caractérise, dans environ 60% des cas, par des projets de recherche menés le plus souvent par des enseignants-chercheurs, en collaboration ou non avec des universités ou des groupes de recherche, et visant la progression ou le transfert des connaissances sur de grandes thématiques comme la réussite éducative, les valeurs des jeunes, la transition secondaire-collégial, les compétences en lecture, en mathématiques ou en sciences, etc.;
 - produit des résultats qui, repris et utilisés par les différents acteurs, modifient leurs manières de faire et donnent lieu, souvent, à de nouvelles innovations telles la mise en place de cours ou de programmes visant des populations spécifiques, de mesures d'accueil, d'intégration et d'aide à la réussite adaptées aux besoins particuliers des populations les plus à risque en matière de décrochage, de nouvelles méthodes pédagogiques ou de nouveaux services.
- L'innovation en matière de recherche technologique se traduit :
 - surtout par la création de centres de transfert de technologie et la mise sur pied d'infrastructures de recherche ou de laboratoires.
- La recherche pédagogique porte sur de nouvelles méthodes et pratiques d'enseignement qui reposent essentiellement sur l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC).